

# **EUROPLASMA**

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions



**COMPTES ANNUELS**

## **EUROPLASMA SA**

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

# BILAN

(en K€)

# Bilan Actif

EUROPLASMA

**EUROPLASMA**

RUBRIQUES	Brut	Amort. et dépréciations	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 494	1 411	83	144
Concession, brevets et droits similaires	1 328	1 291	37	48
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	16		16	11
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>2 838</b>	<b>2 702</b>	<b>136</b>	<b>203</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	310	298	11	176
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 130	5 045	85	93
Autres immobilisations corporelles	205	173	32	36
Immobilisations en cours	43		43	43
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>5 688</b>	<b>5 516</b>	<b>172</b>	<b>348</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	77 730	65 761	11 968	426
Créances rattachées à des participations	9 536	7 238	2 298	1 643
Autres titres immobilisés				
Prêts	17		17	17
Autres immobilisations financières	19		19	19
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>87 302</b>	<b>72 999</b>	<b>14 303</b>	<b>2 106</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>95 828</b>	<b>81 217</b>	<b>14 611</b>	<b>2 656</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement	133		133	17
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	526	526		
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>659</b>	<b>526</b>	<b>133</b>	<b>17</b>
<b>AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>66</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	5 352	3 543	1 809	2 441
Autres créances	596	40	556	724
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>5 948</b>	<b>3 583</b>	<b>2 365</b>	<b>3 164</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	669	26	643	665
Disponibilités	1 811		1 811	3 297
Charges constatées d'avance	110		110	153
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>2 590</b>	<b>26</b>	<b>2 564</b>	<b>4 115</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 198</b>	<b>4 135</b>	<b>5 063</b>	<b>7 362</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	93		93	331
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>105 118</b>	<b>85 352</b>	<b>19 766</b>	<b>10 349</b>

## Bilan Passif

**EUROPLASMA**

EUROPLASMA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 15 297	15 297	11 165
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	62 586	56 840
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	10	10
Réserves statutaires ou contractuelles	173	384
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(68 249)	(47 904)
<b>Résultat de l'exercice</b>	55	(20 345)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>9 871</b>	<b>151</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	196	414
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10 067</b>	<b>564</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	255	580
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>255</b>	<b>580</b>
Provisions pour risques	400	366
Provisions pour charges	202	363
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>602</b>	<b>729</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	5 654	5 328
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	1
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>5 655</b>	<b>5 328</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	39	65
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 507	1 404
Dettes fiscales et sociales	1 434	1 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9	27
Autres dettes	1	1
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>2 950</b>	<b>2 831</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	198	251
<b>DETTES</b>	<b>8 842</b>	<b>8 476</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19 766</b>	<b>10 349</b>

# COMPTE DE RESULTAT

(en K€)

## Compte de Résultat (Première Partie)

EUROPLASMA

**EUROPLASMA**

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	167	50	217	1 374
Production vendue de services	1 627	61	1 688	1 181
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>1 794</b>	<b>112</b>	<b>1 906</b>	<b>2 555</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7	8
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			903	479
Autres produits			0	0
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>2 815</b>	<b>3 042</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			133	38
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(115)	171
Autres achats et charges externes			2 602	2 966
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>2 619</b>	<b>3 175</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			35	34
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			1 419	1 390
Charges sociales			785	657
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>2 204</b>	<b>2 047</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 092	846
Dotations aux provisions sur immobilisations			103	
Dotations aux provisions sur actif circulant			845	2 906
Dotations aux provisions pour risques et charges			98	129
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>2 139</b>	<b>3 881</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			50	51
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>7 048</b>	<b>9 188</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(4 232)</b>	<b>(6 146)</b>

## Compte de Résultat (Seconde Partie)

EUROPLASMA

**EUROPLASMA**

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(4 232)</b>	<b>(6 146)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	31	47
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 316	26 517
Différences positives de change		0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>6 348</b>	<b>26 564</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 120	40 507
Intérêts et charges assimilées	327	327
Différences négatives de change	0	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>2 447</b>	<b>40 835</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>3 901</b>	<b>(14 271)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(332)</b>	<b>(20 417)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	71
Produits exceptionnels sur opérations en capital	229	108
Reprises sur provisions et transferts de charges	49	
	<b>280</b>	<b>179</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14	43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13	92
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		106
	<b>27</b>	<b>240</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>254</b>	<b>(61)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(133)	(133)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 443</b>	<b>29 785</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 388</b>	<b>50 130</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>55</b>	<b>(20 345)</b>

# ANNEXE

En milliers d'euros (K€) sauf indication contraire

# TABLE DES MATIERES

	PAGE
<b>1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE -----</b>	<b>10</b>
1.1 EVENEMENTS CORPORATE-----	10
1.2 EVENEMENTS PARTICULIERS DE EUROPLASMA SA-----	11
1.3 EVENEMENTS PARTICULIERS LIES AUX FILIALES-----	12
<b>2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES -----</b>	<b>13</b>
<b>3 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN -----</b>	<b>15</b>
3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES-----	15
3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES-----	15
3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES-----	16
3.4 STOCKS ET EN-COURS-----	19
3.5 CREANCES-----	19
3.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES-----	20
3.7 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE-----	20
3.8 CHARGES A REPARTIR : FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS-----	20
3.9 CAPITAUX PROPRES-----	21
3.10 SUBVENTIONS-----	25
3.11 AUTRES FONDS PROPRES-----	25
3.12 PROVISIONS-----	26
3.13 DETTES-----	27
3.14 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE-----	27
3.15 SOLDES EN DEVISES-----	27
<b>4 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT -----</b>	<b>28</b>
4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES-----	28
4.2 TRANSFERTS DE CHARGES-----	28
4.3 RESULTAT D'EXPLOITATION-----	28
4.4 RESULTAT FINANCIER-----	29
4.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL-----	30
4.6 IMPOTS SUR LES BENEFICES-----	30
4.7 OPERATIONS EN DEVISES-----	30
<b>5 AUTRES INFORMATIONS-----</b>	<b>31</b>
5.1 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE-----	31
5.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS-----	33
5.3 EFFECTIFS-----	33
5.4 ETAT DES POSTES DE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AVEC LES ENTREPRISES LIEES-----	34
5.5 TRANSACTIONS SIGNIFICATIVES AVEC DES PARTIES LIEES-----	34
5.6 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION-----	34
5.7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES-----	35
5.8 INFORMATIONS DIVERSES-----	36

## 1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2017 a été marqué par les événements suivants, détaillés ci-dessous :

### 1.1 Evénements Corporate

Toutes les tranches du plan de financement réalisé avec Bracknor Fund ont été tirées. Les BSAR C émis en octobre 2017 prennent le relais des BSAR A qui sont échus. Un mandat d'administrateur n'est pas renouvelé.

#### ▪ Financement BEOCABSA (souscrit le 21 juillet 2016 avec Bracknor Fund Ltd)

Les six dernières tranches du plan de financement obligataire flexible par émission d'OCABSA ont été réalisées en 2017. Europlasma a ainsi encaissé 6 millions d'euros et émis 600 OCA assorties de 9 837 096 BSA, la réduction du nombre de BSA étant la conséquence d'une renégociation des termes du contrat en mai 2017.

Les 600 OCA ont été converties, donnant lieu à l'émission de 25 159 531 actions nouvelles.

Par ailleurs, l'exercice de 10 742 700 BSA s'est traduit pour Europlasma par l'encaissement de 3 millions d'euros et l'émission de 10 742 700 actions nouvelles.

Au 31/12/2017, les 14 tranches d'OCABSA prévues au contrat ont été émises, l'intégralité des OCA ont été converties et le solde des BSA restant en circulation s'établit à 24 142 582 BSA donnant droit à autant d'actions nouvelles.

#### ▪ Augmentations de capital

Le capital de la Société qui était composé de 111 653 949 actions au 1<sup>er</sup> janvier 2017, a été augmenté de 41 311 795 actions courant 2017 pour le faire ressortir à 152 965 744 actions au 31 décembre 2017.

Les augmentations de capital découlent :

- De la conversion des 600 OCA ayant donné lieu à l'émission de 25 159 531 actions et de l'exercice de 10 742 700 BSA ayant donné lieu à l'émission de 10 742 700 actions (cf. ci-dessus).
- De l'exercice des BSAR (A ; B ; C) ayant donné lieu à l'émission de 195 675 actions.
- De l'émission de 2 113 412 actions correspondant à l'attribution gratuite d'actions définitivement acquises.
- De la conversion de prêts relais en 3 100 477 actions.

#### ▪ Bons de souscription d'action remboursables (BSAR)

Extinction des BSAR A : Ceux-ci, émis et attribués gratuitement à l'ensemble des actionnaires lors de l'augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) lancée le 25 septembre 2014, avaient une échéance au 5 novembre 2017.

A cette date, les 64 863 511 BSAR A restant en circulation ont été automatiquement annulés.

Emission de BSAR C : La Société a proposé lors de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2017 l'émission gratuite de bons de souscription d'actions remboursables d'une troisième catégorie (BSAR C) en attribuant BSAR pour chaque action ordinaire détenue à l'issue de la séance de bourse du 31 octobre 2017. Cette proposition ayant été approuvée par les actionnaires, la Société a procédé à l'émission de 152 405 521 BSAR C.

#### ▪ Gouvernance

L'absence d'actionnaires détenant un pourcentage significatif de la Société complique l'obtention des quorums en Assemblées Générales ce qui a contraint la Société à convoquer ses actionnaires à quatre reprises les 15 et 29 juin 2017 ainsi que les 10 et 26 octobre 2017.

Le mandat d'administrateur d'Europlasma de François Marchal est arrivé à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin et n'a pas été renouvelé. Celui-ci a été nommé Conseiller auprès du Directeur Général pour 1 an.

## 1.2 Événements particuliers de Europlasma SA

En 2017, Europlasma a consolidé sa stratégie de croissance géographique pour les activités sectorielles suivantes :

### Cendres volantes

#### ▪ Contrat KNC

La réception par Shanghai Kaineng New Technology Co, Ltd (KNC) de l'unité de vitrification des cendres volantes de l'incinérateur de Houjie (Chine) a été prononcée, sans réserve, en juillet 2017, une optimisation du traitement de fumées développé par le client est en cours. Dans ce cadre, Europlasma a réalisé l'ingénierie du four de l'unité de vitrification des cendres volantes, dont la construction a été assurée par KNC, et a fourni un système plasma de 2 MW (torche à plasma et auxiliaires). Les cendres volantes, issues de l'incinération d'ordures ménagères, constituent des déchets hautement toxiques, dont le gouvernement chinois souhaite restreindre l'enfouissement au profit de l'inertage. L'installation plasma de Houjie, d'une capacité de 35 tonnes par jour, est la seule unité d'inertage de cendres volantes opérationnelle en Chine, et constitue une vitrine technologique pour Europlasma.

#### ▪ Marché chinois

Europlasma continue ses démarches de prospection active sur le marché chinois et a été invité à participer à la mission Clean Technologies organisée par l'Union Européenne qui s'est tenue du 20 au 24 mars 2017, à Beijing. Cette mission a permis en outre de faire le point avec le gouvernement chinois (Ministère de l'Environnement) sur la qualification du vitrifiat comme produit inerte et valorisable. Un groupe de travail a été mis en place avec un objectif de finalisation des travaux en 2019.

#### ▪ République Tchèque

Europlasma a remis, en juillet 2017, le rapport final de faisabilité technico-économique de vitrification de cendres volantes en République Tchèque.

### Déchets radioactifs

#### ▪ Contrat KNPP

Après une phase de tests très exigeants, Europlasma a obtenu, début septembre 2017, la réception du système plasma et du four de fusion de déchets nucléaires faiblement actifs (FA), installés dans la centrale nucléaire de Kozloduy, en Bulgarie. L'application du plasma à arc non-transféré au déchet faiblement actif (le plus abondant) est une première mondiale, elle permet d'en réduire très significativement le volume (jusqu'à 80 fois pour certains types de déchets), d'éliminer tout risque de lixiviation, et d'améliorer son stockage, tant en termes de capacité que de sécurité.

#### ▪ Nucléaire

L'étude démarrée en 2016 relative au traitement d'un large spectre de types de déchets (liquides, solides) et de niveaux de radioactivité (très faiblement, faiblement, et moyennement actifs) a été finalisée et remise au client en avril 2017. Elle démontre la pertinence de la technologie plasma pour le traitement de tels déchets.

En parallèle, le contrat signé en novembre 2016 pour la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène, destiné aux seuls déchets moyennement actifs est en cours d'exécution. Les essais de réception des torches ont eu lieu avec succès à Morcenx à l'été 2017, conformément au planning.

Le système plasma a ensuite été livré sur le site du client à l'automne 2017 pour y être intégré à l'unité complète. Le prototype est actuellement en cours de construction à l'échelle 1 et sera opérationnel dès le second semestre 2018 sur des matériaux modèles non radioactifs.

### Reformage de gaz

#### ▪ Sidérurgie

Le développement de l'activité d'Europlasma dans le secteur sidérurgique reste dans les axes de développement prioritaires avec des relations avancées auprès de plusieurs acteurs européens.

Depuis 2017, Europlasma participe auprès du leader mondial de l'acier Arcelor Mittal au projet « IGAR » (Injection de Gaz Réducteur). Ce projet a pour objectif de valider à l'échelle pré industrielle, puis de déployer à l'échelle industrielle, une solution plasma permettant à la production sidérurgique de s'adapter aux enjeux de la transition énergétique en réduisant son empreinte carbone.

Rappelons à ce titre que la technologie mise au point par Europlasma dans ce domaine consiste notamment à effectuer un reformage à sec des gaz de hauts fourneaux en vue de la diminution, voire l'élimination, des émissions de CO2 et de l'optimisation du procédé sidérurgique.

### 1.3 **Evénements particuliers liés aux Filiales**

#### Energies renouvelables (CHO Power et Chopex)

##### ▪ **Centrale CHO Morcenx : Déclaration de la Final Acceptance**

La réception des deux moteurs GE Jenbacher, intervenue en février et en avril 2017, a ouvert la voie aux déclarations techniques et administratives de Final Acceptance (FA).

C'est ainsi que le 14 juin 2017, la société a annoncé la Final Acceptance (FA) de l'usine CHO Morcenx, les derniers critères convenus avec le client ayant été validés. L'obtention de la FA démontre la capacité de l'usine à produire de l'électricité à l'échelle commerciale à sa capacité nominale de 10 MWe.

La FA marque l'achèvement du contrat d'EPC (Engineering, Procurement, Construction) entre CHO Morcenx et CHO Power, et le démarrage du contrat O&M (Opération & Maintenance) entre CHO Morcenx et Chopex.

Toutefois dans un premier temps la priorité étant donnée à la rentabilité économique à long-terme de la centrale, les équipes se concentrent sur la mise en œuvre d'un plan d'optimisation incluant l'ajustement des modes opératoires et la remise à niveau de certains équipements, qui permettra à la centrale, en 2019, de délivrer sa pleine puissance.

#### Traitement de l'Amiante (INERTAM)

##### ▪ **Production**

Inertam n'a pas retrouvé en 2017 le niveau standard de production attendu car :

- Au premier semestre l'arrêt programmé du four pour sa réfection complète s'est prolongé à la suite d'incidents techniques exceptionnels. Ainsi, la production de déchets amiantés inertés au cours des 4 premiers mois de l'année 2017 représente un volume total de 192 tonnes alors qu'il est de 494 tonnes pour le seul mois de mai 2017.
- Désormais, la réglementation impose de réduire de 90% le taux d'empoussièrement de la zone confinée, ce qui contraint par précaution à interrompre quotidiennement le processus de production. Cela a nécessité une réorganisation des modes opératoires et l'installation de systèmes de dépoussiérage et d'aspiration/filtration supplémentaires. Une première dépoussiéreuse a été mise en service en octobre 2017.

##### ▪ **Four de rechange**

L'impact des incidents exceptionnels survenus en 2016 sur la rentabilité et la productivité, dont l'une des conséquences collatérales est l'accroissement du volume des déchets stockés, avait conduit le conseil d'administration du 1er février 2017 à autoriser l'investissement dans un four de rechange. Cet investissement, différé le temps que le four actuel retrouve sa production habituelle, est prévu début 2019.

## 2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux d'Europlasma au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font apparaître :

- un total bilan de 19 766 K€ et
- un résultat net bénéficiaire de 55 K€.

Ces comptes ont été arrêtés le 17 avril 2018 par le Conseil d'Administration.

Les conventions générales comptables du PCG ont été appliquées, conformément aux principes généralement admis :

- Les principes d'observation :
  - o principe de l'entité
  - o principe de spécialisation des exercices
  - o principe de continuité de l'exploitation
- Les principes d'évaluation :
  - o quantification monétaire
  - o principe des coûts historiques
  - o principe de prudence
- Les principes de responsabilité :
  - o permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - o le principe de bonne information et le principe d'importance relative
  - o le principe de la justification des faits (vérifiabilité)

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- l'ANC 2016-07
- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- la loi n°83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- les règlements comptables suivants :
  - o 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - o 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - o 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

### Continuité d'exploitation

Le Conseil d'administration d'Europlasma a pris acte des besoins de trésorerie à horizon de 12 mois et considère que l'utilisation de la convention de présentation des comptes sociaux selon le principe de continuité d'exploitation est justifiée, compte tenu :

#### 1/ des perspectives de l'exploitation

- La signature envisagée d'un contrat d'installation d'une unité plasma en 2018.

#### 2/ d'un plan de financement reposant sur :

- La trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de 2 454 K€,
- Un contrat de financement par obligations convertibles à hauteur de 8 M€ avec l'option de le renouveler par 2 fois,
- En alternative au contrat ci-dessus, une levée de fonds dont l'origine pourra être l'exercice des BSAR C, ou l'entrée d'un actionnaire de référence par placement privé.

Sur ces bases, la société estime pouvoir couvrir ses besoins de trésorerie jusqu'au 31 décembre 2018.

**Changements de méthodes comptables**

N/A

**Changements de modalités d'application et d'estimations**

N/A

**Corrections d'erreurs**

N/A

### 3 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

#### 3.1 Immobilisations incorporelles

##### 3.1.1 Frais de développement

Europlasma applique la méthode préférentielle de comptabilisation à l'actif des coûts de développement. Ces derniers sont portés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et respectant l'ensemble des critères d'activation listés par le PCG : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et, de l'utiliser ou de la vendre, capacité à utiliser ou à vendre l'actif incorporel, génération d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources appropriées et capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Tant que les frais de recherche et de développement comptabilisés à l'actif n'auront pas été totalement amortis, il ne pourra être procédé à aucune distribution de dividendes si le montant des réserves libres n'est pas au moins égal à celui des frais non amortis.

Au 31 décembre 2017, les frais de recherche et développement sont principalement constitués des frais de développement relatifs au programme SESCO pour une valeur nette de 31 K€ (68 K€ au 31 décembre 2016) et un projet de développement de torches pour une valeur nette de 52 K€ (75 K€ au 31 décembre 2016).

##### **SESCO** (Stockage Energie Solaire sur COfalit) et **RESCOFIS**

Le projet SESCO consistait à valoriser le Cofalit (matériau issu de la vitrification de déchets d'amiante) dans le domaine du stockage d'énergie, principalement en lien avec l'utilisation de concentrateurs solaires.

Ces frais de développement sont amortis sur une période de 5 ans qui court depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013, date de leur mise en service.

Ce programme a été clôturé en 2014 et se prolonge avec le nouveau programme ANR RESCOFIS (2014-2017).

##### 3.1.2 Concessions, brevets et droits similaires

Les montants comptabilisés au titre des brevets correspondent :

- aux frais de dépôts des brevets et
- aux brevets acquis.

Ces montants sont amortis sur une durée fonction de leur durée prévisionnelle effective d'utilisation, soit 5 à 10 ans.

Les montants comptabilisés au titre des licences correspondent :

- au prix des licences et
- aux frais annexes (documentation, prototypage...) supportés pour leur mise en utilisation.

Les licences ou concessions sont amorties sur leur durée effective d'utilisation, supposée égale à leur durée contractuelle. Les logiciels immobilisés sont amortis en linéaire selon leur durée prévisionnelle d'utilisation, soit entre 1 et 3 ans.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

##### 3.1.3 Autres immobilisations incorporelles

Durant l'exercice 2017, il y a eu une augmentation de la valeur brute des logiciels (migration de sage) pour 12 K€ par un virement de poste à poste avec les immobilisations incorporelles en cours.

Les immobilisations en cours au 31/12/2017 s'élèvent à 16 K€ et sont constituées de frais relatifs au projet internet des sites Europlasma corporate et Europlasma Industries.

#### 3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
- Installations techniques	3 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La principale augmentation des immobilisations corporelles concerne des investissements sur le site d'essais de la plateforme R&D pour 43 K€.

### **3.3 Immobilisations financières**

Europlasma SA est la société-mère du Groupe Europlasma.

Europlasma consolide ses comptes en normes IFRS, avec un exercice clos au 31 décembre.

Les états financiers d'Europlasma (comptes sociaux et comptes consolidés) sont disponibles au siège social, situé ZA de Cantegrit Est, 471 route de Cantegrit Est, 40 110 Morcenx.

## Tableau-liste des filiales et participations

En milliers d'euros (K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avails donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
<b>A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :</b>											
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
SAS Inertam	2 237	-14 252	100 %	6 115	0	3 783	1 130	7 738	-4 112	0	Néant
SAS FIG	622	-92	90 %	4 537	481	0	0	0	2	0	Néant
SAS CHO Power	5 168	-6 784	100 %	67077	11487	834	3 470	2 700	-6 826	0	Néant
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>B. Renseignements globaux sur les autres titres</b>											
1. Filiales non reprises au § A.											
Société Civile Immobilière de Gazéification				1	0	4 919	0			0	Néant
				0	0	0	0			0	
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											
				0	0	0	0			0	
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											
				0	0	0	0			0	
<b>C. Renseignements globaux sur les titres</b>											
C'est-à-dire A + B											
1. Filiales											
a. Filiales françaises (ensemble)											
				77730	11968	9536	4 600			0	Néant
b. Filiales étrangères (ensemble)											
				0	0	0	0			0	
2. Participations											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											
				0	0	0	0			0	
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											
				0	0	0	0			0	

### 3.3.1 Autres participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des titres ainsi que les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

La comparaison effectuée élément par élément entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Les moins-values latentes sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation, sans compensation avec les plus-values latentes.

Le tableau suivant récapitule pour chacune des filiales d'Europlasma la valeur des titres ainsi que leur dépréciation, le montant des créances rattachées à ces participations avec leur dépréciation et le montant des comptes courants :

		31/12/2017			31/12/2016			exercice 2017	
		Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net	Dotations/reprise	
<b>Inertam</b>	Titres de participation	6 115	-6 115	-	6 115	-6 115	-	-	-
	Créances rattachées aux participations et compte courant	3 783	-3 783	-	2 350	-2 350	-	-	1 433
<b>CHO Power</b>	Titres de participation	67 077	-55 589	11 488	55 589	-55 589	-	-	-
	Créances rattachées aux participations et compte courant	834	-	834	6 615	-	6 277	338	6 277
<b>Société Civile Immobilière de Gazéification</b>	Titres de participation	1	-1	-	1	-1	-	-	-
	Créances rattachées aux participations et compte courant	4 919	-3 455	1 464	4 077	-2 772	1 305	-	683
<b>FIG</b>	Titres de participation	4 537	-4 057	480	4 522	-4 096	426	-	39
	Créances rattachées aux participations et compte courant	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>87 266</b>	<b>- 73 000</b>	<b>14 266</b>	<b>79 269</b>	<b>- 77 200</b>	<b>2 069</b>		<b>4 200</b>

#### **Justification de la valeur des titres et des créances rattachées aux participations.**

Dans le cadre de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2017, la société a été amenée à reconsidérer la valeur d'utilité des titres ainsi que des créances qu'elle détient dans ses 4 filiales Inertam, FIG, CHO Power et Société Civile Immobilière de Gazéification et enregistrer des dotations aux provisions pour dépréciation d'un montant net de :

- 1 433 K€ sur la créance Inertam,
- -6 277 K€ sur les créances CHO Power (reprise) suite à la recapitalisation de CHO Power,
- 683 K€ sur la créance de la SCIG,
- -39 K€ sur les titres de FIG (reprise).

#### *Titres Inertam, dépréciés à 100%*

Compte tenu des résultats des derniers exercices, de la situation nette négative ainsi que des besoins de trésorerie de sa filiale Inertam, les titres sont dépréciés à 100%.

#### *Titres FIG, 480 K€ de valeur nette après provision de 4 057K€*

Compte tenu de la cession d'Europe Environnement en décembre 2013, la Société n'a plus à ce jour de survaleur potentielle. La valeur nette des titres a donc été ajustée en fonction de la quote-part de situation nette détenue au 31 décembre 2017.

#### *Titres CHO Power, 11 488 K€ de valeur nette après provision de 55 589 K€*

Le 21 décembre 2017, Europlasma a procédé à une augmentation de capital de sa filiale CHO POWER de 11 487 K€ par incorporation d'une partie de sa créance liquide et exigible. En mars 2018, le fonds Gottex Real Asset Fund a poursuivi la recapitalisation de CHO POWER en lui apportant, la totalité de sa participation dans CHO MORCENX .

Dans ce contexte, la direction a estimé que la valeur nette comptable des titres CHO POWER dans les comptes d'Europlasma au 31 décembre 2017 était conforme à leur valeur d'utilité pour le Groupe.

### Titres SCIG dépréciés à 100%

Les titres de participation pour un montant de 1 K€ sont dépréciés à 100%.

#### 3.3.2 Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations représentent les avances et prêts à moyen ou long terme consentis par Europlasma à ses filiales.

Les créances rattachées à des participations font l'objet d'une dépréciation dès lors qu'une perte apparaît probable et que les titres correspondants ont été dépréciés en totalité. L'appréciation de la probabilité de la perte s'effectue au regard de la situation d'ensemble et des circonstances de l'espèce. Leurs échéances sont données en note 5.8.3.

Au 31 décembre 2017, elles sont constituées des créances envers la SC Immobilière de Gazéification (SCIG), envers CHO Power et envers Inertam.

Au cours de l'exercice 2017, Europlasma a avancé à la SC Immobilière de Gazéification 842 K€ de fonds supplémentaires pour honorer les remboursements de prêts dans la mesure où la société n'a pas encaissé de loyers. Au 31 décembre, la provision pour dépréciation de la créance est de 3 095 K€, une dotation de 683 K€ ayant été comptabilisée sur l'exercice 2017.

Au 31 décembre 2017, Europlasma détient une créance rattachée à des participations de 834 K€ envers sa filiale CHO Power. Cette créance n'a pas fait l'objet d'une dépréciation en raison des recapitalisations de CHO Power effectuées en 2017 et en 2018, et des perspectives liées aux projets portés par sa filiale CHO Power.

Au 31 décembre 2017, Europlasma avance à sa filiale Inertam 3 783 K€ pour financer les investissements ainsi qu'une partie du besoin en fonds de roulement. Compte tenu des pertes enregistrées en 2017, ces avances ont été intégralement dépréciées au 31 décembre 2017, soit une dotation de 1 433 K€ dans les comptes 2017.

#### 3.4 Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du "coût unitaire moyen pondéré" (CUMP).

Les en-cours de production et les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourants à la production.

Le coût de la sous-activité est toujours exclu de la valeur des stocks et en-cours.

Les intérêts des emprunts sont toujours exclus de la valorisation des stocks et en-cours.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks et en-cours s'établissent à 133 K€ au 31 décembre 2017 contre 17 K€ au 31 décembre 2016.

La société dispose à son actif de 2 PHS (Plasma Heating System) d'ancienne génération. Compte tenu de l'ancienneté de ces produits finis et des faibles opportunités d'utilisation, ils sont totalement dépréciés au 31 décembre 2017.

#### 3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Ce poste inclut les créances liées à la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ; cette analyse est menée au « cas par cas ».

Dans ce cadre, les créances clients des avec les sociétés Inertam, CHO Power, CHOPEX et SCIG ont fait l'objet d'une analyse qui a conduit la Direction à constater une dépréciation au 31 décembre 2017, notamment, au regard des situations nettes négatives des différentes sociétés et de leur situation de trésorerie (cf § 3.3.1 Autres participations).

Le montant des provisions pour dépréciation sur les créances de l'actif circulant s'élève à 3 543 K€ au 31 décembre 2017.

Au titre de l'exercice 2017, Europlasma a enregistré un Crédit Impôt Recherche pour un montant de 133 K€.

Les échéances des créances sont données en note 5.8.3.

### **3.6 Valeurs mobilières de placement et Disponibilités**

Les disponibilités et concours bancaires courants sont inscrits au bilan pour leur valeur recouvrable ou exigible, et suivant le principe de non compensation.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode "du premier entré premier sorti". Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2017, le versement initial de 250 K€, géré dans le cadre du contrat de liquidité est placé à hauteur de :

- 57 K€ d'actions propres, soit 200 819 titres détenus (31 décembre 2016 : 63 K€ d'actions propres, soit 216 025 titres détenus) et
- 15 K€ en disponibilités (31 décembre 2016 : 10 K€),
- 2 K€ de BSAR (31 décembre 2016 : 3 K€).

La valeur d'inventaire de ces actions propres étant inférieure à la valeur comptable au 31 décembre 2017, une provision pour dépréciation a été enregistrée pour un montant de 19 K€.

La Société dispose également comme placements de 2 portefeuilles de titres de respectivement 519 K€ et 91 K€ gagés au profit d'HSBC en 2010 en garantie des 2 cautions bancaires émises en faveur d'Iberdrola. Voir en note 5.2.1 Engagements donnés, pour lesquels une provision pour dépréciation a été enregistrée pour un montant de 7 K€ (dont dotation de 5 K€ sur l'exercice), compte tenu de leur valeur d'inventaire, inférieure à leur valeur comptable.

La trésorerie est également composée au 31 décembre 2017 de :

- 1 722 K€ de liquidités
- 75 K€ de fonds bloqués destinés à l'émission d'une garantie bancaire émise début 2017 dans le cadre d'un contrat client ;

### **3.7 Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra postérieurement à la date de clôture.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 110 K€ au 31 décembre 2017 contre 153 K€ au 31 décembre 2016. La nature de ces charges est restée sensiblement la même, à savoir des contrats de maintenance informatique et de location.

### **3.8 Charges à répartir : frais d'émission d'emprunts**

La Société a retenu l'option comptable d'étalement des frais d'émission d'emprunts (méthode préférentielle).

Le montant brut des frais liés à l'émission de l'emprunt obligataire convertible de décembre 2015 s'élève à 290 K€. Ces frais sont étalés de façon linéaire sur une durée de 3 ans, durée de l'emprunt.

La valeur nette au 31 décembre 2017 des frais de l'emprunt OCPP de décembre 2015 est de 93 K€.

Le financement Bracknor par OCABSA est également un emprunt obligataire. Les frais d'émission de cet emprunt se décomposent en 2 parties : frais communs à l'ensemble des 14 tranches pour un montant de 356 K€, frais spécifiques à chaque tranche. La valeur nette au 31 décembre 2017 des frais de cet emprunt est de 0 K€ (contre 143 K€ au 31 décembre 2016), toutes les tranches ayant été débloquées au 31 décembre 2017.

### 3.9 Capitaux propres

#### 3.9.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2017, le capital social d'Eurolasma est composé de 152 965 744 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 € chacune.

Toutes les actions émises ont été totalement libérées.

Ces actions sont cotées sur le marché Euronext Growth. Elles peuvent être inscrites sous la forme de titres nominatifs (purs ou administrés) ou de titres au porteur.

Au cours de l'exercice 2017, 41 311 795 actions ordinaires ont été créées selon la répartition suivante :

- 25 159 531 actions créées dans le cadre de la conversion des obligations convertibles souscrites par Bracknor Fund Ltd,
- 3 100 477 actions créées dans le cadre de la conversion de prêts relais
- 1 923 076 actions créées lors de l'exercice de BSA 1,
- 8 819 624 actions créées lors de l'exercice de BSA 2,
- 2 113 412 actions créées suite à des attributions gratuites d'actions,
- 81 007 actions créées lors de l'exercice de BSAR A et BSAR B,
- 114 668 actions créées lors de l'exercice de BSAR C,

	31/12/2017	31/12/2016	variation
Nombre d'actions ordinaires	152 965 744	111 653 949	41 311 795
Nombre d'actions de préférences	0	0	0
<b>Total</b>	<b>152 965 744</b>	<b>111 653 949</b>	<b>41 311 795</b>

#### 3.9.2 Traitement des frais sur augmentation de capital

Les coûts externes afférents aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission. Ces coûts externes sont principalement constitués d'honoraires.

#### 3.9.3 Tableau de variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	01/01/2017	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Augmentation de capital liée aux AGA	Augmentation de capital hors AGA	Dividendes	Subventions	Solde frais sur emprunt non amortis	Autres	31/12/2017
Capital social	11 165			211	3 920					15 297
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	56 840				6 007			-260	-1	62 586
Réserve légale	10									10
Réserves statutaires ou contractuelles	384			-211						173
Report à nouveau	-47 904	-20 345								-68 249
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-20 345	20 345	55							55
Subventions d'investissement	414						-218			196
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>564</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>9 927</b>	<b>0</b>	<b>-218</b>	<b>-260</b>	<b>-1</b>	<b>10 067</b>

### 3.9.4 Capitaux propres en dilution

Le nombre d'actions en dilution est de 239 260 910 actions contre 194 601 789 au 31 décembre 2016.

La variation s'explique principalement par l'émission de l'emprunt obligataire convertible avec BSA attachés en faveur de Bracknor Fund Ltd, les BSAR A devenus caduques ont été compensés par l'émission des BSAR C.

	31/12/2017	31/12/2016	variation
Nombre d'actions ordinaires	152 965 744	111 653 949	41 311 795
Nombre d'actions de préférences	0	0	0
<b>Total</b>	<b>152 965 744</b>	<b>111 653 949</b>	<b>41 311 795</b>
	31/12/2017	31/12/2016	variation
<b>Nombre d'actions à la clôture</b>	<b>152 965 744</b>	<b>111 653 949</b>	<b>41 311 795</b>
<b>Nombre d'actions en dilution</b>	<b>86 295 166</b>	<b>82 947 840</b>	<b>3 347 326</b>
- BSA Europlasma au profit de CHO Morcenx	350 000	350 000	0
- Actions gratuites en cours d'acquisition	1 317 392	2 538 412	-1 221 020
- BSAR A	0	32 507 620	-32 507 620
- BSAR B	16 923 034	16 928 177	-5 143
- BSAR C	37 986 712	0	37 986 712
- OCPP (équivalent nominal et intérêts de l'emprunt)	5 575 446	5 575 446	0
- OCA Bracknor	0	0	0
- BSA 1 Bracknor des tranches OCA 1 à 9	12 524 093	12 524 093	0
- BSA 2 Bracknor des tranches OCA 1 à 14	11 618 489	12 524 093	-905 604
<b>Nombre d'actions dilué à la clôture</b>	<b>239 260 910</b>	<b>194 601 789</b>	<b>44 659 121</b>
Taux de dilution	56,4%	74,3%	

Les capitaux propres en dilution sont présentés dans le tableau ci-après :

En €	Nombre d'actions	Capitaux propres	Capitaux propres par action	Nombre moyen d'actions	Résultat	Résultat par action
Capitaux propres au 31/12/17	152 965 744	10 067 174 €	0,066 €	136 384 557	54 669 €	0,000 €
Capitaux propres au 31/12/17 en dilution	239 260 910	59 412 839 €	0,248 €	222 679 723	54 669 €	0,000 €

### 3.9.5 Plans d'attribution gratuite d'actions

Le tableau ci-après présente les mouvements sur les actions en cours d'acquisition au cours de 2017 :

	Nombre d'actions en période d'acquisition au 31/12/2016	Actions définitivement acquises à créer par le CA au 31/12/17	Actions créées par le CA au cours de 2017	Actions attribuées en 2017	Actions perdues en 2017	Nombre d'actions en période d'acquisition au 31/12/2017
Attribution du 18/09/13	65 000	-	65 000	-	-	-
Attribution du 21/09/15	883 539	-	883 539	-	-	-
Attribution du 28/01/14	300 000	-	-	-	-	300 000
Attribution du 08/06/16	736 788	-	736 788	-	-	-
Plan de fidélité n°4	125 000	-	-	45 000	13 000	157 000
Attribution du 14/12/16	428 085	428 085	-	-	-	-
Attribution du 01/02/17	-	-	-	637 392	-	637 392
Attribution du 01/03/17	-	-	-	223 000	-	223 000
<b>Total</b>	<b>2 538 412</b>	<b>428 085</b>	<b>1 685 327</b>	<b>905 392</b>	<b>13 000</b>	<b>1 317 392</b>

Le Conseil d'Administration d'Eurolasma ayant reçu délégation de l'Assemblée Générale en vue d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et à certains mandataires sociaux, plusieurs plans d'attribution gratuite d'actions ont été mis en œuvre.

La première délégation a été accordée par décision de l'Assemblée Générale du 17 mai 2005. La deuxième délégation a été accordée par décision de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2008.

L'attribution gratuite des actions n'est définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans. Pendant cette période, les bénéficiaires ne sont pas titulaires des actions qui leur sont attribuées et les droits résultant de cette attribution sont incessibles. Au terme de ce délai, les actions nouvelles seront créées et définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, mais resteront incessibles pour les bénéficiaires résidents fiscaux français durant une période minimum de 2 ans (période dite de conservation).

#### (i) Troisième délégation accordée par décisions de l'Assemblée Générale du 21 juin 2011

L'Assemblée Générale du 21 juin 2011 a, conformément aux articles L. 225-197-1 et L. 225-197-2 du Code de commerce, autorisé l'attribution d'actions ordinaires de la Société à émettre, au profit :

- des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce,
- et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10% du capital social à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration (5 octobre 2011) à savoir 1 565 603 actions. La durée de validité de cette délégation est également de 38 mois.

Huit plans ont été mis en œuvre dont 1 est toujours en cours et 1 autre s'est achevé sur l'exercice 2017.

#### - Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 18 septembre 2013 :

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 18 septembre 2013, 65 000 actions ont été attribuées au Président de la Société au titre de ses fonctions. La période d'acquisition est de 4 ans en raison de la non résidence fiscale en France du Président. Les 65 000 actions sont devenues définitivement acquises au cours de 2017 et ont été créées par le Conseil d'administration. Il n'y a donc plus d'actions en cours d'attribution au titre de ce plan.

#### - Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 28 janvier 2014 :

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration des 23 décembre 2013 et 28 janvier 2014, 200 000 actions ont été attribuées au Président de la Société au titre de ses fonctions, 100 000 actions ont été attribuées à M. François Marchal au titre de ses fonctions de Directeur Général et 92 130 actions à M. Jean-Eric Petit au titre de ses fonctions de Directeur Général. La période d'acquisition est respectivement de 4 ans en raison de la non résidence fiscale en France du Président et de M. François Marchal et de 2

ans pour M. Jean-Eric Petit. En 2016, les 92 130 actions du Directeur Général ont été définitivement acquises, et les 300 000 actions sont donc toujours en cours d'acquisition au 31 décembre 2017.

(ii) **Quatrième délégation accordée par décision de l'Assemblée Générale du 24 juin 2015**

L'Assemblée Générale du 24 juin 2015 a, conformément aux articles L. 225-197-1 et L. 225-197-2 du Code de commerce, autorisé l'attribution gratuite d'actions ordinaires de la Société à émettre, au profit :

- des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce,
- et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10% du capital social à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration (21 septembre 2015) à savoir 6 937 005 actions. La durée de validité de cette délégation est également de 38 mois.

6 plans ont été mis en œuvre.

- **Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 21 septembre 2015 :**

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 21 septembre 2015, ont été attribuées au Directeur Général 276 179 actions correspondant à 0.40% du capital de la Société, au titre du bonus de fidélité 2014 et 552 360 actions correspondant à 0.80% du capital de la Société, au titre du bonus de performance 2014. Lors de ce conseil, il a également été attribué gratuitement 55 000 actions au Président. La période d'acquisition est de 2 ans pour ces 2 attributions. Les 883 539 actions sont définitivement acquises en 2017 et ont été créées par le Conseil d'Administration.

- **Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Plan de Fidélité n°4:**

Ce plan, conformément aux décisions du Conseil d'Administration du 8 juin 2016, permet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés présents le 8 juin 2016 mais également à tous nouveaux salariés embauchés à l'issue de la période d'essai pendant la délégation et aux salariés faisant l'objet de changement de catégorie professionnelle.

Au 31 décembre 2017, il y a 157 000 actions en cours d'acquisition au titre de ce plan dont 45 000 actions nouvellement attribuées en 2017 et 13 000 perdues au cours de ce même exercice.

- **Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 8 juin 2016 :**

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 8 juin 2016, ont été attribuées au Directeur Général 364 080 actions au titre du bonus de performance 2015 et 277 708 actions au titre du mandat de Directeur Général (bonus de fidélité 2015). Lors de ce conseil, il a également été attribué gratuitement 55 000 actions au Président et 40 000 actions en faveur de la Direction Financière. La période d'acquisition est de 1 an pour ces 3 attributions. Les 736 788 actions sont définitivement acquises en 2017 et ont été créées par le Conseil d'Administration.

- **Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 14 décembre 2016 :**

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2016, ont été attribuées au Directeur Général 428 085 actions au titre du mandat de Directeur Général (bonus de fidélité 2016). La période d'acquisition est de 1 an. Au 31 décembre 2017, les 428 085 actions étaient acquises mais non encore créées par le Conseil d'administration.

- **Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 1<sup>er</sup> février 2017 :**

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> février 2017, ont été attribuées au Directeur Général 557 392 actions au titre de l'actualisation du bonus de performance de 2014 et 2015 compte tenu de la clause anti-dilutive du mandat de Directeur Général. Lors de ce conseil, il a également été attribué gratuitement 80 000 actions au Président. La période d'acquisition est de 1 an. Au 31 décembre 2017, ces actions sont toujours en cours d'acquisition.

- **Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 1<sup>er</sup> mars 2017 :**

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> mars 2017, ont été attribuées au Directeur Général 223 000 actions au titre du mandat de Directeur Général (bonus de performance 2016). La période d'acquisition est de 1 an. Au 31 décembre 2017, les 223 000 actions sont donc toujours en cours d'acquisition.

### 3.10 Subventions

Europlasma bénéficie de différentes subventions d'investissements dans le cadre de ses projets de R&D. Les subventions d'investissements ne sont enregistrées en capitaux propres qu'en l'absence de conditions suspensives. Elles ne sont par ailleurs pas comptabilisées immédiatement en produits mais étalées au rythme de l'amortissement des dépenses correspondantes immobilisées.

La subvention projet Turboplasma a été exceptionnellement entièrement reprise sur l'exercice 2017 pour un montant de 178 K€. Cette reprise s'explique par le fait que l'immobilisation a une « valeur nulle ». La VNC de l'immobilisation frais de développement KIWI est de 153 K€ mais une dépréciation de 153 K€ a été comptabilisée pour ramener la valeur comptable à 0 €.

	Durée d'amort. des dépenses activées (années)	Aide accordée	QP virée au résultat au 31/12/17	QP virée au résultat < 2016	Solde restant à virer au résultat
Subvention projet TURBOPLASMA	7	454	178	276	0
Subvention projet SESCO	5	99	20	62	16
Subvention projet KIWI	7	278	20	79	179
<b>Total</b>		<b>830</b>	<b>218</b>	<b>417</b>	<b>196</b>

### 3.11 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués d'avances remboursables reçues de la part de BPI France (OSEO Innovation) dans le cadre d'aides à l'innovation pour la réalisation de programmes liés aux projets Turboplasma® et KiWi. Leur détail est présenté ci-après.

	31/12/2016	Avances reçues	Avances remboursées	31/12/2017
Avance conditionnée projet Turboplasma	100	0	-100	0
Avance conditionnée projet KiWi	480	0	-225	255
<b>Total</b>	<b>580</b>	<b>0</b>	<b>-325</b>	<b>255</b>

	Échéances			
	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	Total
Avance conditionnée projet Turboplasma	0	0	0	0
Avance conditionnée projet KiWi	120	135	0	255
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>135</b>	<b>0</b>	<b>255</b>

### 3.12 Provisions

#### 3.12.1 Provisions pour charges sociales et fiscales

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au-moins équivalente attendue. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Au 31 décembre 2017, une provision pour charges sociales de 75 K€ est enregistrée pour couvrir la contribution patronale sur attribution gratuite d'actions en faveur de la Direction du Groupe décidée en 2017. La contribution ne sera payée aux organismes sociaux qu'après attribution définitive.

#### 3.12.2 Provisions pour garanties

Une provision est comptabilisée pour couvrir le risque de mise en œuvre de la garantie offerte par Europlasma à ses clients sur les installations de torches (durée de la garantie prévue contractuellement sur 1 à 3 ans en fonction des installations). Le risque est estimé sur la base d'une analyse des principales composantes de chaque installation, en tenant compte pour chaque installation, de la durée des garanties fournisseurs et constructeur, d'un taux de risque quant à la survenance d'un sinistre. Ce risque est exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires et la provision est constituée au fur et à mesure de l'avancement des projets. Ces provisions seront conservées sur la durée de la couverture de la garantie et reprises en fonction de leur utilisation effective.

Au 31 décembre 2017, la provision s'élève à 400 K€ (31 décembre 2016 : 355 K€).

#### 3.12.3 Provisions pour pensions et obligations similaires

Les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées au passif du bilan.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées. Cette méthode consiste à :

- évaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs ;
- proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle.
- Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

L'engagement s'élève à 71 K€ au 31 décembre 2017 (31 décembre 2016 : 52 K€).

	Hypothèses retenues au 31/12/2017	Hypothèses retenues au 31/12/2016
Taux d'actualisation	1.30%	1.31%
Revalorisation des salaires	Décroissance moyenne	Décroissance moyenne
Charges sociales patronales	47%	47%
Contribution employeur	50%	50%
Droits conventionnels	Métallurgie (accord du 21/06/2010) non adhérente	Métallurgie (accord du 21/06/2010) non adhérente
Turnover	Fort	Fort
Probabilité de survie	Table de mortalité INSEE 2017	Table de mortalité INSEE 2015
Ventilation des départs à la retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Âge de départ en retraite	60-67 ans	60-67 ans

### **3.13 Dettes**

Les dettes correspondent aux passifs certains dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise et sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sont maintenues en comptabilité tant que l'obligation correspondante n'est pas éteinte légalement.

Les dettes financières au 31 décembre 2017 s'élèvent à 5 654 K€ et correspondent à l'emprunt obligataire convertible émis en décembre 2015, intérêts courus inclus.

Les avances et acomptes reçus sur commandes sont restés stables à 39 K€ au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, les dettes diverses s'élèvent à 2 950 K€ (31 décembre 2016 : 2 831 K€) et sont composées pour 1 507 K€ de dettes fournisseurs et comptes rattachés (31 décembre 2016 : 1 404 K€), pour 1 434 K€ de dettes fiscales et sociales (31 décembre 2016 : 1 399 K€), pour 9 K€ de dettes sur immobilisations et comptes rattachés (27 K€ en 2016), pour 1 K€ de dettes en compte courant envers les filiales (31 décembre 2016 : idem).

L'état des échéances des dettes au 31 décembre 2017 est donné en note 5.8.3.

### **3.14 Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations et fournitures afférentes aient été effectuées ou fournies.

Au 31 décembre 2017, un produit constaté d'avance a été enregistré dans le cadre des différents contrats en cours pour un montant de 198 K€.

### **3.15 Soldes en devises**

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

## 4 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 Chiffre d'affaires

#### Méthode de comptabilisation des contrats à long terme

Selon le PCG, un contrat à long terme est un contrat d'une durée généralement longue, dont l'exécution s'étend sur au moins deux périodes comptables ou exercices mais également un contrat spécifiquement négocié dans le cadre d'un projet unique portant sur la construction, la réalisation, ou la participation en qualité de sous-traitant à la réalisation d'un bien ou d'un service fréquemment complexe. L'avis du CNC n°99-10 précise en outre la notion de complexité qui recouvre la mise en œuvre de techniques ou de savoir-faire divers en vue de la réalisation d'un même objectif. Cette notion se traduit également en termes de projet et a généralement des conséquences sur la durée d'exécution du travail.

Les contrats négociés et exécutés par Europlasma répondent à ces critères et à ce titre, la Société a opté pour la mise en œuvre de la comptabilisation des produits et des charges à l'avancement. Le calcul du pourcentage d'avancement est effectué sur la base des coûts complets.

Une provision est constituée lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif. Le montant provisionné correspond à la perte globale, sous déduction des pertes éventuellement constatées.

Au 31 décembre 2017, aucune provision n'a été dotée (31 décembre 2016 : idem).

La ventilation du chiffre d'affaires net est présentée dans le tableau ci-après :

	31/12/2017			31/12/2016		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes d'équipements et d'installations	167	50	217	94	1 280	1 374
RRR accordés sur ventes de PF	0	0	0	0	0	0
<b>Production vendue de biens</b>	<b>167</b>	<b>50</b>	<b>217</b>	<b>94</b>	<b>1 280</b>	<b>1 374</b>
Produits des activités annexes	769	0	769	824	0	824
Autres prestations de services	858	61	919	285	72	357
<b>Production vendue de services</b>	<b>1 627</b>	<b>61</b>	<b>1 689</b>	<b>1 109</b>	<b>72</b>	<b>1 181</b>
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 794</b>	<b>112</b>	<b>1 906</b>	<b>1 203</b>	<b>1 352</b>	<b>2 555</b>

Le chiffre d'affaires export de l'exercice 2017 est composé de l'avancement constaté sur le contrat chinois pour 147 K€ et sur le contrat KNPP pour -35 K€.

Les produits des activités annexes correspondent pour l'essentiel aux prestations de services intragroupes.

### 4.2 Transferts de charges

Le montant des transferts de charges d'exploitation s'élève à 144 K€ en 2017 contre 265 K€ en 2016.

Les transferts de charges enregistrés dans le résultat 2017 correspondent pour l'essentiel :

- à des refacturations de charges intragroupes pour un montant de 23 K€, et
- aux frais de l'emprunt OCABSA Bracknor classés en charges à étaler sur la durée de l'emprunt, pour un montant de 120 K€.

### 4.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est une perte de - 4 232 K€ contre une perte de - 6 146 K€ pour l'exercice 2016. Cette amélioration de 1 914 K€ provient notamment d'une diminution des dotations aux dépréciations clients et autres actifs circulants de 2 061 K€.

#### 4.4 *Résultat financier*

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Dividendes		
Revenus sur créances financières intragroupe	31	47
Reprises sur provisions financières	6 316	26 517
Gains de change	0	0
Intérêts des certificats de dépôt, dépôts à terme et VMP	0	0
<b>Produits financiers</b>	<b>6 348</b>	<b>26 564</b>
Intérêts sur emprunts	-327	-307
Intérêts sur dettes financières intragroupe		
Perte de change	0	-1
Dotation aux provisions financières	-2 120	-40 507
Autres charges financières		-20
<b>Charges financières</b>	<b>-2 447</b>	<b>-40 835</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>3 901</b>	<b>-14 271</b>

Les produits financiers de l'exercice 2017 sont constitués des intérêts sur les comptes courants des filiales pour 31 K€ ainsi que des reprises sur provisions financières pour 6 316 K€ sur les créances rattachées des participations.

Les charges financières de la période s'élèvent à 2 447 K€ et sont constituées des provisions pour dépréciation des titres de participations et des créances rattachées aux participations (principalement INERTAM et SCIG pour l'exercice).

#### 4.5 *Résultat exceptionnel*

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Autres produits exceptionnels sur opé gestion		7
Produit sur exercice antérieur	2	65
Produits de cession des éléments d'actif cédés		
Quote-part des subv. d'investissement	218	106
Produits exceptionnels liés au contrat de liquidités	11	
Autres produits exceptionnels sur opé capital		1
Reprise de provisions exceptionnelles	49	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>280</b>	<b>179</b>
Pénalités et amendes	- 12	- 14
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	- 2	- 29
Autres charges exceptionnelles sur opé gestion		
Val. comptable des éléments d'actif cédés	- 0	
Charges exceptionnelles liés au contrat de liquidités	- 13	
Autres charges exceptionnelles sur opé capital		- 92
Dotations aux amortissemens exceptionnels		- 106
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>- 27</b>	<b>- 240</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>254</b>	<b>-61</b>

Les produits exceptionnels essentiellement constitués des quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat pour 218 K€ (2016 : 106 K€ ; quote-part exceptionnellement élevée sur 2017 car l'immobilisation concernée par la subvention a totalement été amortie et dépréciée ; la quote part de subvention virée au résultat a suivi le rythme de l'amortissement de l'immobilisation).

#### 4.6 *Impôts sur les bénéfices*

Le poste Impôts sur les bénéfices est intégralement constitué du Crédit Impôt Recherche comptabilisé au titre de l'exercice 2017.

#### 4.7 *Opérations en devises*

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.

## 5 AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 Evénements postérieurs à la clôture

#### 5.1.1 Evénements Corporate

##### ▪ Financement en fonds propres

Par application de la délégation de pouvoirs consentie aux termes de la 7ème résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 octobre 2017, la Société a conclu avec le fonds luxembourgeois European High Growth Opportunities Securitization Fund, le 9 février 2018, un contrat de financement par Bons d'Emissions d'Obligations Convertibles en Actions (BEOCA).

Dans ce cadre, il a été émis 4 BEOCA, tous souscrits par l'investisseur, dont l'exercice de chacun d'eux permet de souscrire 200 obligations convertibles d'une valeur nominale de 10 000€, à taux d'intérêt de 0%. Ainsi, les 4 Bons d'émission représentent potentiellement un montant nominal total de 8 millions d'euros. Ce financement peut être renouvelé par 2 fois si nécessaire, au cours des 36 mois suivants la signature du contrat et sous réserve du renouvellement de la délégation consentie par les actionnaires.

A ce jour, les trois premiers BEOCA ont été exercés par l'investisseur donnant lieu à l'émission de 600 OCA et à l'encaissement par la Société de 6 millions d'euros.

##### ▪ Ouverture du capital de CHO Power par augmentation de sa participation dans CHO Morcenx

Afin d'aligner leurs intérêts et de consolider la stratégie de croissance ambitieuse de la division Energies Renouvelables portée par CHO Power, Europlasma et le fonds GRAF (Gottex Real Asset Fund), propriétaire de 65% de CHO Morcenx, sont parvenus à un accord, concrétisé le 29/03/2018. Dans ce cadre, le fonds GRAF procède à une réduction significative de la dette de CHO Morcenx et l'apport de ses titres CHO Morcenx lui procure une participation minoritaire dans CHO Power, cette dernière détenant 100% de CHO Morcenx.

Les effets principaux et immédiats de cette transaction sont pour CHO Morcenx un contexte économique rendu favorable par la réduction de la dette et l'apport de capitaux découlant du financement d'un plan d'optimisation de la centrale. En effet, le montant de la dette détenue par GRAF dans CHO Morcenx est ramené de 40,2 M€ à 20 M€, et son taux d'intérêt réduit de 12% à 6%. Cette dette sera remboursée par les cash flows de CHO Morcenx. La restitution du compte séquestre (6,8 M€) à CHO Power permet à cette dernière de l'employer à financer le Plan d'Optimisation de CHO Morcenx.

#### 5.1.2 Evénements spécifiques Europlasma S.A.

Europlasma a annoncé, le 26 février 2018, sa participation au projet IGAR (Injection de GAZ Réducteur) au sein d'un consortium piloté par Arcelor Mittal, le leader mondial de l'acier. Comme mentionné ci-avant, ce projet a pour objectif de valider à l'échelle pré industrielle une solution plasma permettant à la production sidérurgique de s'adapter aux enjeux de la transition énergétique en réduisant son empreinte carbone. Ce projet est en partie financé par l'ADEME à travers un accord de partenariat que celle-ci signe avec chacun des différents partenaires du consortium.

#### 5.1.3 Evénements particuliers liés aux filiales

##### **Energies Renouvelables (CHO Power)**

##### ▪ Plan d'optimisation de la centrale CHO Morcenx

Au cours du premier trimestre 2018, les travaux suivants prévus dans le cadre du Plan d'Optimisation de CHOM ont été réalisés et testés :

- Fabrication d'une base vie et de bureaux pour les employés de CHOPEX,
- Modifications de l'aéroulque du gazéifieur,
- Remplacement des échangeurs de la chaudière de récupération.

Entre deux périodes de travaux d'optimisation, la centrale CHOM a fonctionné 5 semaines (contre 4 prévues au budget). Cette campagne avait pour principaux objectifs de calibrer et valider l'optimisation de l'aéroulque du gazéifieur, et de réaliser un essai de performance comparatif entre les moteurs GE Jenbacher et Caterpillar. En outre, elle a permis de délivrer au réseau 1 174 MWh d'électricité renouvelable.

La production électrique a repris début Avril, elle s'établit désormais en moyenne quotidienne à 100 MWh injectés sur le réseau.

▪ **Financement CHO Tiper**

Le contrat de prêt avec la Banque européenne d'investissement (BEI) a été signé le 28 mars 2018, pour une contribution de 30 M€ au financement de la centrale à énergie renouvelable CHO Tiper, qui vient s'ajouter à l'avance remboursable de l'ADEME (12 M€) et à la subvention (2 M€) accordée par la Région Nouvelle Aquitaine.

**Traitement de l'amiante (Inertam)**

Le rythme moyen de production début 2018 s'approche du rythme nominal

Les quatre dépoussiéreuses et la centrale d'aspiration ont été reçues sur site. Leur installation permettra de ne plus avoir à interrompre quotidiennement la ligne de traitement et ainsi retrouver un niveau standard de production.

En comparant les quatre premiers mois de 2018 à ceux de 2017, on note déjà une amélioration avec 1 080 tonnes de déchets amiantés traités dont 833 tonnes vitrifiées, contre respectivement 395 tonnes et 192 tonnes en 2017.

Rapporté sur une année glissante de mai 2017 à fin avril 2018, ce sont 4 144 tonnes traitées dont 3 571 tonnes vitrifiées à comparer à 2 630 tonnes dont 1 691 tonnes vitrifiées pour une période identique en 2016/2017 (à titre indicatif en 2017, 3 459 tonnes ont été traitées dont 2 930 ont été vitrifiées).

## 5.2 Engagements financiers

### 5.2.1 Engagements donnés

#### Avals, cautions et garanties

Europlasma s'est portée caution dès 2003 pour le compte de sa filiale Inertam auprès de la Préfecture des Landes à hauteur de 1 000 K€ pour garantir le risque de remise en état du site.

Le Conseil d'administration du 24 septembre 2004 a autorisé Europlasma à se porter caution solidaire d'Inertam en garantie des engagements de cette dernière à l'égard d'un fournisseur à concurrence de 30 K€.

Europlasma a émis 2 cautions bancaires en faveur de l'un de ses clients (contrat à long terme) au cours de l'exercice 2010, dont une caution de bonne fin de 519 K€ courant jusqu'au 7 avril 2018 et une caution de restitution d'acompte de 90 K€ courant jusqu'au 7 avril 2016. En raison du décalage dans l'exécution du contrat demandé par le client, le terme et le montant de ces garanties ayant été renégociés fin 2013. Deux comptes de portefeuille de titres de montants équivalents ont été gagés au profit d'HSBC en garantie de ces cautions bancaires.

Europlasma s'est portée caution pour le compte de sa filiale CHO Power au bénéfice de la société CHO Morcenx à hauteur de 2 500 K€ pour garantir les risques de délai et de performances attachés au contrat de construction de l'usine (contrat EPC Engineering Procurement & Construction). Cette caution a été portée à 3 371 K€ fin décembre 2014 suite aux renégociations, validée par un procès-verbal de Conseil d'administration du 17 mars 2015 et est valide jusqu'à la signature des accords intervenus fin mars 2018 (cf § sur les événements post-clôture).

Par ailleurs, dans le cadre du financement du plan d'optimisation de CHO Morcenx, un engagement de caution solidaire à hauteur de 6,8 M€ a été signé le 11 septembre 2017.

Le Conseil d'administration du 27 avril 2015 a autorisé Europlasma à se porter garant pour le compte de ses filiales CHO Power, Inertam et CHOPEX, à hauteur de 199 000 €, envers la société TEMsys-ALD Automotive. Cette garantie à première demande concerne les contrats de location des véhicules de société du Groupe.

#### Actions attribuées gratuitement en période d'acquisition

1 317 392 actions attribuées gratuitement sont en période d'acquisition (cf. note 3.9.5 Plans d'attribution gratuite d'actions)

#### Crédit-bail

Il n'y a aucun contrat de crédit-bail significatif en cours à la clôture de l'exercice.

### 5.2.2 Engagements reçus

EUROPLASMA a accordé le 29 décembre 2006 un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune à hauteur de 1 800 K€ à sa filiale INERTAM. Le retour à meilleure fortune est constitué par :

- la réalisation de deux exercices sociaux consécutifs ayant un résultat bénéficiaire ;
- des capitaux propres atteignant au moins le montant du capital social.

Ces conditions ne sont pas remplies au 31 décembre 2017.

## 5.3 Effectifs

L'effectif moyen (hors mandataires sociaux) sur l'exercice 2017 est de 18 salariés (2016 : 16).

#### 5.4 Etat des postes de bilan et compte de résultat avec les entreprises liées

Créances	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations	9 536	13 042
Clients et comptes rattachés	4 789	3 637
Autres créances	14	14
<b>Total</b>	<b>14 339</b>	<b>16 693</b>

Dettes	31/12/2017	31/12/2016
Dettes financières	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	551	372
Autres dettes	1	1
<b>Total</b>	<b>552</b>	<b>373</b>

Produits	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation	936	1 017
Produits financiers	6 348	47
<b>Total</b>	<b>7 284</b>	<b>1 064</b>

Charges	31/12/2017	31/12/2016
Charges d'exploitation	150	157
Charges financières	2 116	0
<b>Total</b>	<b>2 266</b>	<b>157</b>

#### 5.5 Transactions significatives avec des parties liées

Il n'y a pas eu de transactions significatives conclues en dehors des conditions normales de marché avec des parties liées autres qu'avec les filiales détenues en totalité.

#### 5.6 Rémunération des organes d'administration et de direction

Les rémunérations versées au cours de l'année 2017 par Europlasma aux membres des organes d'administration et de direction au titre de leurs mandats sociaux sont les suivantes :

Conseil d'Administration hors fonctions de Direction :

- 60 K€ de jetons de présence bruts
- 6 K€ de salaires bruts

De plus, les attributions gratuites d'actions ont été réalisées en faveur des membres du Conseil d'Administration hors fonctions de Direction.

Direction :

- 299 K€ de salaires et indemnités bruts
- 216 K€ d'attributions gratuites d'actions (valorisées à leur juste valeur)

## 5.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se répartit comme suit :

En K€	Deixis	PwC	Total
Contrôle légal	55	55	110
Services Autres que la Certification des Comptes	39	55	94
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>110</b>	<b>204</b>

## 5.8 Informations diverses

### 5.8.1 Variation des immobilisations et des amortissements

Le tableau ci-après présente les variations des valeurs brutes des immobilisations :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement	1 494		
Autres immobilisations incorporelles	1 326		30
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>2 820</b>		<b>30</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	310		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	5 114		16
Installations générales, agencements et divers	48		2
Matériel de transport	21		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	133		2
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	43		12
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>5 668</b>		<b>32</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	66 227		11 502
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	13 078		7 982
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>79 305</b>		<b>19 484</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>87 794</b>		<b>19 546</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement			1 494	
Autres immobilisations incorporelles	12		1 344	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>12</b>		<b>2 838</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			310	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			5 130	
Inst. générales, agencements et divers			49	
Matériel de transport			21	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		0	135	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	12		43	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>5 688</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			77 730	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières	11 487		9 573	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>11 487</b>		<b>87 302</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 512</b>	<b>0</b>	<b>95 828</b>	

Le tableau ci-après présente les variations des amortissements des immobilisations :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.	1 075	183		1 258
Autres immobilisations incorporelles	1 268	23		1 291
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>2 343</b>	<b>206</b>		<b>2 549</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	134	30		164
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 717	491		4 208
Inst. générales, agencements et divers	18	5		22
Matériel de transport	21			21
Mat. de bureau, informatique et mobil.	127	2	0	130
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>4 017</b>	<b>528</b>	<b>0</b>	<b>4 545</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 360</b>	<b>734</b>	<b>0</b>	<b>7 094</b>

Le tableau suivant présente les mouvements sur les charges à répartir sur les frais d'émission d'emprunt :

	31/12/2016	+	-	31/12/2017
Frais sur l'emprunt obligataire OCPP déc 2015	189		96	93
Frais sur l'emprunt OCABSA juillet 2016	143	120	263	-
<b>Total</b>	<b>331</b>	<b>120</b>	<b>358</b>	<b>93</b>

## 5.8.2 Etat des provisions

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	355 12 52 106 205	48 19 32	2 12 49 162	400 71 56 75
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>729</b>	<b>98</b>	<b>225</b>	<b>602</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	275 1 303 65 801 11 399 527 2 734 51	103 2 116 17 809 23	122 435 39 6 277 18 8	153 972 65 761 7 238 526 3 543 66
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>82 089</b>	<b>3 069</b>	<b>6 899</b>	<b>78 258</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>82 818</b>	<b>3 166</b>	<b>7 124</b>	<b>78 861</b>

### 5.8.3 Etat des échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	9 536		9 536
Prêts	17		17
Autres immobilisations financières	19		19
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>9 573</b>		<b>9 573</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 352	564	4 788
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43	43	
État - Impôts sur les bénéfices	226	226	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	207	162	45
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	5	5	
Groupe et associés	10	10	0
Débiteurs divers	104	50	54
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>5 948</b>	<b>1 061</b>	<b>4 887</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	110	110	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>15 631</b>	<b>1 171</b>	<b>14 460</b>

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	5 654	5 654		
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	0	0		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 507	934	573	
Personnel et comptes rattachés	296	296		
Sécurité sociale et autres organismes	421	395	26	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	683	42	642	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	33	33		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	9	9		
Groupe et associés	1		1	
Autres dettes	39	39		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	198	198		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 842</b>	<b>7 600</b>	<b>1 241</b>	

#### 5.8.4 Etat des produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	1 494
Personnel	
Organismes sociaux	43
État	5
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	1
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 543</b>

#### 5.8.5 Etat des charges à payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	646
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	681
Dettes fiscales et sociales	477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>1 803</b>

### 5.8.6 Incidence des évaluations dérogatoires

Néant

### 5.8.7 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Accroissements de la dette future d'impôt (en K€)	Montant
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuations des cours	
Autres	
<b>Total</b>	<b>0</b>

Allègements de la dette future d'impôt (en K€)	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Provisions pour IFC	71
- Provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées aux participations	72 999
Autres	
<b>Total</b>	<b>73 070</b>

Amortissements réputés différés	34 461
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
<b>Total</b>	<b>34 461</b>